Des outils existent pour gérer durablement ces sites remarquables

- **Les contrats Natura 2000 pour les propriétaires ou ayant-droits sur les terrains non agricoles concernés**

Les actions inscrites dans le contrat sont conformes aux objectifs définis dans les documents d'objectifs et visent à préserver les habitats et les espèces du site. Ces actions respectent un cahier des charges précis et sont accompagnées financièremnt par l'Europe et la Région Centre-Val de Loire

- Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** pour les exploitants sur les terrains agricoles concernés.
- **La charte Natura 2000** engageant les adhérents pour une durée de 5 ans.

Elle est constituée d'une liste d'engagements correspondant à des pratiques de gestion courante et durable des habitats et des espèces. L'adhésion à cette liste peut donner lieu à l'exonération fiscale de la taxe sur le foncier non bâti.

Sur une même parcelle, il est possible de mettre en œuvre un contrat et d'adhérer à une charte, y compris lorsqu'il s'agit d'une parcelle agricole (MAEC) si le milieu fait l'objet d'engagement dans la charte.

Les différents types de contrats

CONTRAT
pour les sites désignés ou proposés au titre de NATURA 2000

Sur un terrain non agricole :
Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle non agricole. Le terrain doit être inscrit dans le périmètre du site Natura 2000

=

CONTRAT NATURA 2000

Sur un terrain agricole :
Un agriculteur, un éleveur ou un exploitant détenant les droits d'usage sur les parcelles.

=

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Agir ensemble pour préserver le patrimoine naturel des sites Natura 2000

Zoom sur les contrats Natura 2000

Vous êtes concernés et vous souhaitez participer ?

Pour établir un contrat, il est nécessaire de contacter la structure animatrice du site. Cette dernière vérifie que votre parcelle est bien située en zone Natura 2000 (carte au verso). Elle réalise ensuite un diagnostic sur les parcelles et fait le lien avec la Région Centre-Val de Loire.

Les travaux ne doivent pas commencer avant la signature du contrat. Ils sont réalisés par le contractant ou les délégués.

Quelques actions éligibles à un contrat Natura 2000

- Travaux de restauration des prairies et pelouses par débroussaillage
- Entretien des prairies et pelouses par fauche ou pâturage, pose de clôture, abreuvoirs
- Création, restauration ou entretien de mares
- Création, restauration ou entretien de haies, d'arbres-têtards...
- Chantier d'élimination ou de limitation de certaines espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Jussie...)
- Opérations d'entretien ou de restauration de la végétation des berges...

Depuis le 1er janvier 2023, la Région Centre-Val de Loire s'est vu confier, par transfert de l'Etat, la gestion des sites Natura 2000. Il s'agit d'une gestion contractuelle et volontaire, accompagnée financièrement par la Région Centre-Val de Loire et l'Europe (FEADER). La région Centre-Val de Loire comporte 59 sites Natura 2000, présents dans les six départements de la région, qui occupent 18% du territoire régional.

Structure animatrice :
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Contact : Stéphane HIPPOLYTE
Antenne Loiret - 1 rue des Charretiers - 45000 Orléans
02 38 59 97 13 - stephane.hippolyte@cen-centrevaldeloire.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Avec le soutien financier de :
L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FEADER
UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Conception : CEN Centre-Val de Loire / N. Baudouin, F. Pelletier, I. Richardeau, CEN Bourgogne / C. Najean - Mise en page et dessins : CEN Bourgogne / O. Girard
Crédits photos : Logrami ; Silva Environnement / A. Bézard ; CEN Bourgogne / CEN Centre/ I. Gravrand, F. Hergott, D. Greyo, M. Queyrie O. Brette, P. Cotty, A. Horellou A. Berger, M. Pajard - Illustration : T. Cardinet - Tirage : 100 exemplaires - Octobre 2024

Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire et Vallée de la Loire du Loiret

NATURA 2000

Des outils pour préserver les sites Natura 2000
N° FR 2400528 - FR 2410017

L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec le FEADER
UNION EUROPÉENNE Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.
RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Sites Natura 2000 : «Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire» et «Vallée de la Loire du Loiret»

Un territoire remarquable :
une Zone de protection spéciale "Vallée de la Loire du Loiret" et une Zone spéciale de conservation "Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire".
50 communes, 7 529 hectares,
150 km de linéaire de part et d'autre du fleuve.

Un plan d'actions
défini par le document d'objectifs pour la préservation d'habitats et d'espèces d'intérêt européen.

Natura 2000, c'est quoi ?

C'est un réseau de sites naturels remarquables où est mise en place une gestion compatible avec les exigences économiques et socio-culturelles locales. C'est la possibilité pour les propriétaires et les usagers d'être aidés pour participer à la préservation de ces sites grâce à la mise en œuvre de différents moyens de gestion.

Cette démarche s'appuie sur :

- des Zones de protection spéciales (ZPS) pour protéger des milieux nécessaires à la reproduction et à la survie des espèces d'oiseaux rares ou menacées en Europe,
- des Zones spéciales de conservation (ZSC) pour protéger des milieux (habitats) et des espèces animales (hors oiseaux) ou végétales devenues rares, vulnérables ou en danger,
- un document d'objectifs, établi pour chaque site en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage, qui définit les actions nécessaires pour répondre aux objectifs de gestion durable de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire.

• HABITATS ET ESPÈCES DES SITES NATURA 2000 DU LOIRET

Les pelouses pionnières sur sable

Ces milieux traditionnels, composés d'une grande diversité d'associations végétales, ne représentent que 1 % du site, principalement localisés dans le méandre de Guilly.
Comment agir ?
En conservant ces milieux rares.

Scille d'automne

Rosalie des Alpes

Les insectes

Les insectes (Pique-prune, Rosalie des Alpes, Grand Capricorne et Lucane cerf-volant) dépendent des vieux arbres. Leur diversité est favorable aux chauves-souris qui s'en nourrissent.
Comment agir ?
En conservant et favorisant les vieux arbres.

Les habitats d'eau stagnante

Ces habitats peuvent abriter des espèces végétales rares.
Comment agir ?
En luttant contre la Jussie et les algues filamenteuses mais aussi en contribuant à améliorer la qualité de l'eau (réduction des rejets urbains et agricoles).

Jussie, reine des invasives

Réalisation LL, octobre 2006
Source : Diren Centre et CPNRC 2006, IFEN (Corine Land Cover 2000)

Les grèves sableuses ou vaseuses

Ces habitats présentent une végétation pionnière de courte vie, rare au niveau européen, caractéristique des milieux ligériens (1 % du site).
Comment agir ?
En luttant contre les espèces envahissantes, principalement.

Loutre

Les mammifères

De nombreuses espèces de mammifères fréquentent le site, dont le castor, espèce emblématique de la Loire, la loutre, présente sporadiquement, ou encore les chauves-souris.
Comment agir ?
En préservant les milieux favorables à ces espèces (bocage et forêt alluviale pour les chauves-souris, boisements pour le castor…).

Les forêts alluviales

Elles se développent sur les francs bords (27 % du site) profitant de la déprise agricole. Elles recèlent quelques stations d'ormes lisses devenues particulièrement rares.
Comment agir ?
En favorisant le vieillissement harmonieux des forêts, en limitant le Robinier faux-acacia.

Les oiseaux

Sur les 26 oiseaux d'intérêt communautaire recensés, certaines espèces sensibles dépendent des îlots sableux (sternes), d'autres des boisements (Héron bihoreau) et des prairies (Alouette lulu).
Comment agir ?
En conservant la mosaïque de milieux naturels présents en bord de Loire, zones de nidification ou d'alimentation, indispensables pour le maintien des oiseaux.

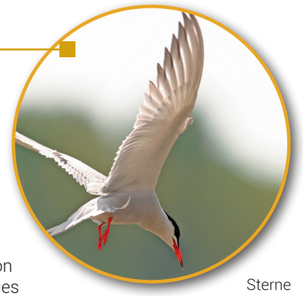

Sterne pierregarin